|  |
| --- |
| AFR 24/8083/2024 – Guinée équatoriale - 29 mai 2024 |
| FURTHER INFORMATION | URGENT ACTION | FI UA 021/24-1 |
| On est sans nouvelles d’un défenseur des droits humains |
| GUINÉE ÉQUATORIALE |

Le 1er mars, Anacleto Micha Ndong, défenseur équato-guinéen des droits humains, a été transféré à la prison de Black Beach, à Malabo, en détention provisoire. Il est accusé d’outrage et de calomnie par un gendarme qu’il a lui-même accusé de l’avoir torturé la dernière fois qu’il était incarcéré à Black Beach, en 2023. Le 15 avril, son avocat est allé lui rendre visite à Black Beach, mais on lui a dit qu’il ne pouvait pas le voir car il n’était pas là. Depuis, personne n’a vu Anacleto Micha ou n’a reçu de confirmation officielle du lieu où il se trouve, ce qui équivaut à une disparition forcée. Selon certaines sources, il a été transféré à la prison d’Oveng Ansem, où la torture serait très répandue. Les autorités doivent immédiatement révéler ce qu’il est advenu d’Anacleto Micha Ndong.

Défenseur équato-guinéen des droits humains, Anacleto Micha Ndong est actif sur les réseaux sociaux et membre de la plateforme civique La Guinée équatoriale, c’est aussi la nôtre. Il privilégie la contestation pacifique et le dialogue politique dans le pays.

Le 26 janvier, il a été arrêté chez lui, à Malabo, la capitale de la Guinée équatoriale, par quatre membres des forces de sécurité en civil. Des témoins de son arrestation l’ont décrite comme très violente. Les gendarmes l’ont frappé, auraient plongé sa tête dans un seau d’eau et déchiré sa chemise devant ses enfants, qui hurlaient de panique.

Sa détention semble découler de ses activités militantes, notamment ses publications critiques à l’égard du gouvernement sur les réseaux sociaux, ce qui la rendrait arbitraire.

Après plusieurs tentatives visant à rencontrer son client en privé, le 10 avril, l’avocat d’Anacleto Micha a reçu une lettre officielle l’autorisant à lui rendre visite le 15 avril à la prison de Black Beach. Le jour où son avocat s’est rendu à la prison, il a été informé que son client ne s’y trouvait pas car il était parti témoigner devant le tribunal. Or, son avocat a ensuite découvert que c’était faux et que son client ne se trouvait pas à la prison de Black Beach car, selon des sources non officielles, il avait été transféré à la prison d’Oveng Ansem.

Oveng Ansem est une prison de la municipalité de Mongomo et de nombreux prisonniers affirment y avoir subi des actes de torture. Certains auraient même succombé aux tortures qui leur ont été infligées, notamment Julio Obama Mefuman, membre du MLGE3R (Mouvement pour la libération de la Guinée équatoriale – Troisième République), décédé en janvier 2024. Son corps n’a jamais été rendu à sa famille.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **24 juillet** 2024.
* Langue(s) préférée(s): **anglais, espagnol\***. Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées
au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS ÀU Président | COPIES À  |
| Président de la Guinée EquatorialeTeodoro Obiang Nguema MbasogoPalacio Presidencial de Guinea EcuatorialAvenida de la LibertadMalaboGuinée équatoriale / Guinea Ecuatorial**Cible supplémentaire:**Vice-president, Teodoro NguemaTwitter/X: @teonguema | Ambassade de la République de Guinée EquatorialeChemin de la Voie-Creuse 3C2ème étage, no 221202 GenèveFax: 022 734 39 60E-mail: mision.guineacuatorial\_gva@yahoo.com |
| ⭢ **Modèle de lettre** **en espagnol** et guide **réseaux sociaux** voir sur : [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA 021/24**  |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Presidente de Guinea Ecuatorial
Teodoro Obiang Nguema Mbasogo
Palacio Presidencial de Guinea Ecuatorial
Avenida de Libertad
Malabo
Guinea Ecuatorial

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Président,

**Je vous écris au sujet du défenseur équato-guinéen des droits humains Anacleto Micha Ndong, membre de la plateforme civique «La Guinée équatoriale, c’est aussi la nôtre». Il privilégie la contestation non-violente et le dialogue politique.**

Le 15 avril, l’avocat d’Anacleto Micha s’est rendu à la prison de Black Beach, à Malabo, où il était détenu et on lui a dit que son client n’était pas là. Anacleto Micha avait été envoyé le 1er mars à la prison de Black Beach, où il a été placé en détention provisoire pour des accusations d’outrage et de calomnie portées par un gendarme qui travaille dans cette prison, après qu’Anacleto eut lancé une procédure à son encontre, l’accusant de l’avoir torturé lors de sa précédente incarcération à Black Beach, en 2023.

Depuis le 15 avril, date à laquelle son avocat n’a pas pu le voir, les autorités n’ont livré aucune information sur le lieu où il se trouve, ni le sort qui lui a été réservé. Selon différentes sources, il aurait été transféré avec d’autres prisonniers à la prison d’Oveng Ansem, dans la municipalité de Mongomo, dans la partie continentale du pays, soit à plus de 400 km de chez lui.

Le fait de dissimuler le lieu où se trouve Anacleto Micha s’apparente à une disparition forcée en vertu du droit international, ce qui le place hors de la protection de la loi et l’expose particulièrement au risque de torture et d’autres mauvais traitements. En outre, dans la prison d’Oveng Ansem, où il aurait été transféré, il serait fréquent que des prisonniers soient torturés, entraînant même la mort de certains.

**À la lumière de ce qui précède, je vous prie instamment de révéler le sort réservé à Anacleto Micha et le lieu où il se trouve, en veillant à ce que, où qu’il soit détenu, il soit protégé de la torture et des mauvais traitements. Je vous engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour lui permettre d’être libéré immédiatement, car il est maintenu en détention arbitraire du fait de son militantisme pacifique. Enfin, je vous demande de veiller à ce que ses allégations de torture donnent lieu dans les meilleurs délais à une enquête approfondie, impartiale, indépendante, transparente et efficace, et à ce que tous les responsables présumés soient traduits en justice dans le cadre d’un procès équitable.**

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Président, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République de Guinée Equatoriale, Chemin de la Voie-Creuse 3C, 2ème étage, no 22, 1202 Genève

Fax: 022 734 39 60, E-mail: mission.guineaecuatorial\_gva@yahoo.com